



Bilan de formation BAFD

Fiche-conseils du jury à destination des stagiaires BAFD de Normandie

Le présent document est une fiche-conseil destinée aux stagiaires BAFD pour rédiger le bilan de formation.

Le bilan de formation doit être anticipé et pensé dès le démarrage de la formation. Et même avant celle-ci. Il est important de prendre des notes tout au long du cursus, de garder traces des différents stages pratiques. Se référer si possible à des expériences différenciées (séjours, accueils sans hébergements) qui ont eu lieu avant ou en dehors du cursus (les quatre stages obligatoires de la formation BAFD). Cela ne peut qu'enrichir la réflexion et l'analyse et donc, votre bilan.

Le bilan de formation est l'aboutissement d'une démarche personnelle d'auto-évaluation. **Ce n'est pas un simple compte-rendu d'activités.** Il consiste en une **analyse synthétique**, fondée sur les évaluations intermédiaires des acquis au cours des différentes étapes et au regard des fonctions de directeur. Cette fiche-conseil n'est en aucun cas un référentiel de compétences, encore moins la proposition d'un plan type. **Le plan de votre bilan est d'ailleurs essentiel : c'est le reflet du degré de votre implication !**

Vous devez présenter un document paginé, clair, soigné et lisible. Vous devez vous impliquer dans l'écrit. D'une manière générale :

- employez le «je» ;
- appuyez les propos sur des exemples ;
- émettez un point de vue : tant sur les contenus des sessions de formation que sur le contexte dans lequel vous avez œuvré ;
- présentez le contexte de tout projet pédagogique ;
- Appuyez-vous sur un outil personnel (recrutement, évaluation, communication, suivi, etc.), construit lors du parcours de formation ; présentez l'outil tant par son objectif que dans sa mise en œuvre ;
- analysez les facilités/difficultés à la rédaction du bilan de formation ;
- utilisez quelques photos (tout en évitant l'effet catalogue d'activités) plutôt en annexes (l'utilisation de photos est un plus, pas une condition de validation) ;
- illustrez votre bilan le cas échéant par deux ou trois articles de presse en annexes (l'utilisation de photos est un plus, pas une condition de validation)
- les annexes doivent être justifiées ;

En vous appuyant bien évidemment sur l'ensemble des fonctions du BAFD, vous devez :

PRÉSENTER :

- les conditions d'entrée en formation, les différents stages (organisateur, lieux, publics, familles, partenaires...) et plus généralement vos expériences dans le secteur de l'animation.
- la ou les méthodes de construction, d'animation, d'évaluation d'un projet pédagogique.
- l'adaptation face à un aléa au cours de la mise en œuvre du projet.
- la fonction de formateur auprès des stagiaires et auprès de son équipe.

EXPLIQUER :

- les finalités éducatives du cadre de vos interventions en les illustrant.
- l'approche avec votre équipe avant, pendant et après le projet.
- l'approche personnelle dans la mise en place de gestion de la vie quotidienne.
- la prise en compte des caractéristiques du public, des publics particuliers et notamment en situation de handicap.
- votre mise en œuvre pour l'implication des mineurs dans la conduite du projet.

- votre mise en œuvre pour l'aménagement des lieux, les espaces, les rythmes en fonction de votre connaissance des publics.
- la/les méthode(s) de transmission et de partage des valeurs de la république, notamment la laïcité (en lien avec les projets éducatifs et pédagogiques et la mise en œuvre de la vie quotidienne)

ANALYSER :

- l'évolution de votre perception du contexte et du territoire au cours de vos différentes expériences.
- les évolutions de votre engagement au cours du parcours de formation BAFD.
- votre implication, vos atouts et vos manques sur chacune des fonctions BAFD.

Ce document doit être personnel. Mettez en exergue votre opinion personnelle sur les valeurs éducatives que vous défendez et leur mise en œuvre dans vos expériences.

Attention au plagiat : la DRDJSCS vérifie toute tentative de fraude. En cas de plagiat avéré, le jury pourra vous déclarer « refusé », vous devrez alors recommencer l'intégralité de votre formation. Des poursuites auprès du Procureur de la République pourront être engagées.